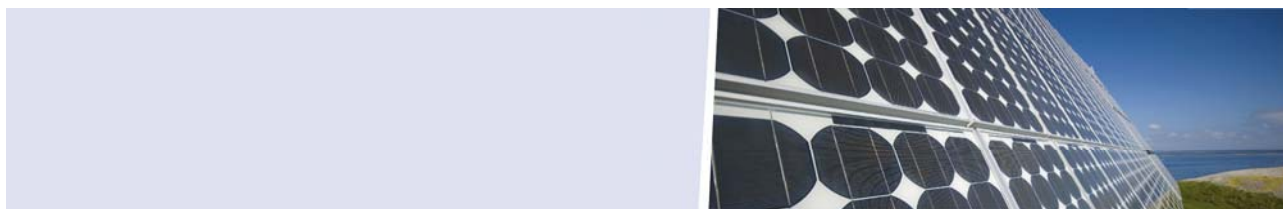


Intervention de M. Philippe de Fontaine Vive, Vice président de la Banque européenne d'investissement



Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement • Banque européenne d'investissement

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de signer aujourd'hui avec vous cette convention de financement avec la Région Poitou-Charentes et le Crédit agricole. Prêter aujourd'hui 200 millions d'euros au secteur photovoltaïque pour aider à déclencher plus de 400 millions euros d'investissement en Poitou-Charentes dans un secteur moderne témoigne d'une double volonté : affronter la crise économique et financière en soutenant des projets de qualité - et affirmer le choix européen d'une « croissance verte ».

Dans cette conjoncture de crise économique et financière, avec ce « lancement des grands travaux du plan énergie solaire » de la Région, nous donnons un modeste exemple de ce que pouvoirs publics et banquiers peuvent faire ensemble pour l'emploi, l'innovation et la solidarité en Europe. Nous investissons dans une filière d'avenir qui illustre le choix européen d'une « croissance verte », respectueuse de l'environnement, qui tient compte des enjeux liés au changement climatique et qui réduit également notre dépendance énergétique extérieure.

Avant de revenir sur les caractéristiques de ce prêt européen de 200 millions, je voudrais donc bien expliquer pourquoi l'Europe via la BEI a renforcé son programme d'investissements dans cette période difficile et pourquoi elle apporte tout son soutien à l'énergie renouvelable.

Dans la conjoncture actuelle, j'ai dit que nous faisons avec ce projet le choix européen de l'emploi, de l'innovation et de la solidarité. Cela veut dire très concrètement que face aux difficultés actuelles, la BEI a décidé non seulement de continuer à prêter en France et en Europe mais même d'accroître ses prêts de 30 %. Ainsi en 2009 et 2010, nous prêterons chaque année 15 milliards supplémentaires en Europe. Ces prêts iront en priorité à trois cibles :

- les petites et moyennes entreprises car elles sont au cœur de la bataille de l'emploi et du tissu économique européen ;
- les investissements qui participent de la lutte contre le changement climatique comme la mise au point de moteurs automobiles électriques ou en tout cas plus propres ;
- et enfin la solidarité avec les régions les plus pauvres d'Europe qui subissent plus que d'autres les chocs économiques.

Cette réponse européenne à la crise trouve ici, dans une région ô combien plus douce, une belle illustration. La solidarité ce sont les garanties et les subventions que la région apporte pour rendre l'accès à l'énergie photovoltaïque beaucoup plus facile. L'innovation c'est la filière elle-même car l'énergie solaire est une énergie moderne pour laquelle nos industriels et leurs fournisseurs peuvent prendre une avance déterminante et j'y reviendrai tout à l'heure. Enfin, la création d'emplois, chiffrée ici par nos spécialistes, s'élève à environ 1000 emplois et principalement dans des PME - soit un superbe résultat, beaucoup plus efficace et moins coûteux dans la durée que des dispositifs d'assistance.

Je crois beaucoup aux initiatives régionales notamment sur le plan économique et c'est pourquoi je tiens à ce que la BEI les accompagne dans leur rôle croissant en matière économique. C'est vrai de ce projet dans le secteur énergétique mais c'est vrai aussi dans le domaine des transports, en particulier dans le domaine ferroviaire, autre mode de développement durable. Ainsi, grâce au transfert de la responsabilité des transports régionaux, la BEI a pu déjà accompagner 7 régions dans leur modernisation des trains. De même, la BEI a pu accompagner au niveau plus local encore le développement des tramways et métros légers dans la plupart des agglomérations françaises.

Permettez-moi de revenir maintenant au secteur de l'énergie qui est l'autre justification de ce prêt. En effet, ce plan solaire régional vient à point nommé s'inscrire dans la priorité nouvelle qu'est l'énergie pour les Européens. Avec la crise du gaz russe et face à la montée des cours des hydrocarbures ces dernières années, l'Europe a décidé de refaire du secteur énergétique un secteur prioritaire d'investissement. C'est fin 2006 que la BEI a donc fait des investissements dans le domaine énergétique une nouvelle priorité. Depuis lors nous n'avons cessé de faire progresser rapidement nos prêts à ce secteur au point que certains, avec humour, se sont demandés si nous ne risquons pas de devenir la BIE, la banque d'investissement dans l'énergie puisque nous sommes passés de 3,8 milliards d'euros en 2006 à 9,2 milliards d'euros l'an dernier et nous ambitionnons de passer à plus de 9,5 milliards en 2009 à travers l'Europe. Ces prêts iront aux mix énergétiques choisis souverainement par chacun des pays, mais nous nous sommes fixés un plancher ambitieux de 20% de prêts à des énergies renouvelables comme énergie solaire ou éolienne et biomasse. C'est exigeant car il s'agit de projets par nature plus petits que des grandes centrales mais c'est doublement nécessaire :

- l'Europe au total veut parvenir à ce seuil de 20% d'énergie renouvelable en 2020 et
- c'est une des meilleures réponses pour l'emploi diffus dans nos territoires et pour baisser les coûts de production de ces énergies dites nouvelles.

En 2008 la BEI a dépassé ce plancher de 20% en consacrant 24% de ses prêts à l'énergie à des énergies renouvelables, principalement des fermes éoliennes et des centrales solaires. Aujourd'hui ce prêt à l'initiative de la région Poitou-Charentes constitue le projet le plus important en France mais aussi en Europe pour le secteur photovoltaïque. Nous étions déjà intervenus dans ce secteur mais jamais avec une région et jamais avec cette ampleur. Je tiens donc à saluer particulièrement cette coopération avec la région et avec une banque locale pour en moins de 8 mois être parvenu à mettre à disposition ces prêts.

Je ne suis pas surpris de retrouver ici à Poitiers le crédit agricole, choisi par la région, car c'est déjà avec sa filiale Unifergie que nous avons mis en place une ligne de crédit nationale pour soutenir des projets locaux moins ambitieux mais qui a déjà permis le versement de 75 millions d'euros dans le secteur éolien. Nous continuerons à rechercher les opportunités en France de soutenir les besoins énergétiques comme la signature il y a moins d'un mois du renforcement du Réseau de Transport d'Électricité qui en a bien besoin, comme l'a montré l'actualité de l'année dernière.

Ici grâce à ce plan de 400 millions d'euros dont moitié financé par la BEI, des entreprises, des associations, des collectivités locales ou encore des coopératives agricoles vont pouvoir obtenir des prêts à des taux très attractifs afin d'installer des panneaux solaires – et ainsi renforcer la part de la production d'énergie renouvelable dans la région. Ces taux attractifs sont rendus possibles par l'avantage financier dont la B.E.I., par la solidité de sa notation, bénéficie lorsqu'elle emprunte sur les marchés de capitaux et qu'elle répercute ensuite sur les bénéficiaires de ses prêts.

Le Plan énergie solaire va également permettre de développer une filière industrielle innovante, de faire baisser les coûts et de créer en Poitou-Charentes un pôle très attractif pour les entrepreneurs du secteur solaire photovoltaïque et donc de stimuler l'emploi.

Investir maintenant est la meilleure réponse aux incertitudes économiques. C'est cette politique volontariste que la B.E.I. est heureuse d'accompagner, ici et ailleurs en France, en Europe et même en Méditerranée avec la préparation du plan solaire méditerranéen que nous ont demandé les chefs d'État et de gouvernement pour là encore faire preuve d'innovation et de solidarité au service de notre compétitivité.

Pour finir permettez encore de remercier la région Poitou-Charentes d'avoir su mettre sur pied un projet très ambitieux dont j'espère qu'il constituera une source d'inspiration pour les autres régions de France et de nos voisins. La Banque européenne d'investissement est prête à leur apporter son concours.